

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Développeur web des systèmes d'information et multimédia

Université de Strasbourg

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 20/07/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Activités et techniques de communication*, spécialité *Développeur web des systèmes d'information et multimédia* est une formation en un an (deux semestres) débouchant sur des emplois de technicien supérieur (développeur, webmaster, chef de projet) dans le domaine de la conception et du développement des applications multimédia numériques.

La formation, rattachée à la faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Strasbourg (Unistra), se donne pour objectif de former les étudiants au développement web, à l'ingénierie du e-learning et aux techniques de communication scientifique.

Après un regroupement en présentiel pour lancer la formation, les enseignements sont dispensés entièrement à distance dans un environnement numérique de téléformation. La LP est ouverte aux publics en formation initiale, continue et en apprentissage.

## Analyse

Objectifs
<p>La formation expose clairement les connaissances et compétences visées (rédiger un cahier des charges, modéliser des méthodes de conception, évaluer des environnements interactifs d'apprentissage, etc.), le dossier d'autoévaluation mettant l'accent sur les compétences professionnelles, ce qui est tout à fait pertinent dans le cadre d'une licence professionnelle, mais sans pour autant négliger les compétences personnelles (travailler en équipe, encadrer une équipe). Les débouchés mentionnés sont cohérents avec le contenu de la formation, les compétences développées correspondant parfaitement aux référentiels des emplois visés (développeur, webmaster, etc. avec évolution possible vers chef de projet).</p>
Organisation
<p>La structure de la formation est claire et lisible. Elle est composée d'un tronc commun (208 heures d'enseignement) et de deux options (88 heures) : <i>Développement web</i> d'une part, <i>Ingénierie du e-learning et communication scientifique et culturelle</i> d'autre part. La part de tronc commun est forte au semestre 1 (100 % des enseignements) et la spécialisation est progressive (option au choix au semestre 2). La possibilité est cependant donnée aux étudiants de suivre en auditeur libre les enseignements de l'option non retenue. Les enseignements sont complétés par un projet tuteuré de 150 heures et un stage en entreprise de 420 heures. Les enseignements proposés sont pertinents et en parfaite cohérence avec les objectifs et débouchés de la formation.</p>

Positionnement dans l'environnement
<p>La formation est spécifique dans l'environnement régional et national : elle est présentée comme la seule licence professionnelle <i>Activités et techniques de communication</i> avec une spécialisation <i>Développement web et ingénierie de e-learning</i> au niveau régional - deux autres licences professionnelles de la même mention étant proposées à l'Université de Strasbourg, mais avec une spécialisation différente : <i>Métiers de la publicité</i>, et <i>Traitement de l'image et du son</i> -, et comme l'unique licence professionnelle dans cette spécialité dispensée entièrement à distance sur le plan national.</p> <p>Les liens avec l'environnement socio-économique sont forts : 60 % des enseignants intervenants sont des professionnels et de nombreux partenariats ont été noués avec les entreprises et institutions publiques locales. D'autre part, trois des enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique sont rattachés à une équipe labellisée (Laboratoire interuniversitaire des sciences de l'éducation et de la communication, LISEC - équipe d'accueil (EA) 2310), et mènent leur activité de recherche dans le domaine des technologies pour l'éducation et la formation. Certains de leurs travaux sont directement issus des données collectées dans le cadre de cette formation à distance. Le positionnement de la formation dans l'environnement semble donc parfaitement adéquat.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est diversifiée et équilibrée : elle est composée de cinq maîtres de conférences en droit, physique, sciences de l'éducation et information-communication, et de seize professionnels exerçant dans des domaines et des organismes variés. On peut cependant noter l'absence de professeur des universités. Les enseignants-chercheurs sont rattachés à trois sections différentes du Conseil national des universités (CNU) et issus de quatre composantes différentes, ce qui assure une bonne diversité inter-composantes. Les intervenants extérieurs à l'université occupent des fonctions d'ingénierie, de création, de marketing, etc. dans leur exercice professionnel, fonctions en adéquation avec les programmes de la formation. Le volume-horaire des enseignements assurés par les professionnels est pertinent (254 heures, soit deux-tiers des enseignements en termes de volume horaire) et leurs contenus touchent directement au cœur de métier de la formation.</p> <p>Une équipe pédagogique réduite, composée de la coordinatrice et de deux responsables pédagogiques (il n'est pas précisé qui sont ces responsables ni de quoi ils sont responsables), se réunit deux fois par mois. Il n'est pas précisé quel est l'objectif de ces réunions ni si la présence des étudiants y est souhaitée. Le pilotage de la formation n'est donc pas clairement explicité.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Vingt-cinq étudiants par an en moyenne étaient inscrits au cours des trois dernières années, ce qui ne remet cependant pas en cause l'attractivité de la formation, comme en témoigne le nombre de candidatures reçues (une centaine chaque année) et la diversité du recrutement (étudiants provenant majoritairement de deuxième année de licence (L2) et de BTS, plus rarement de DUT). Par ailleurs, la formation est attractive en premier lieu pour les publics de la formation continue (56,5 % des inscrits en moyenne), en apprentissage (29 %) ou en contrat de professionnalisation (6,5 %).</p> <p>Les taux de diplômés (83 % en moyenne) sont élevés et témoignent de l'adéquation de la formation avec les compétences à développer (et évaluées) et les objectifs de la formation. Les taux d'abandon ne sont pas mentionnés dans le dossier, ce qui est regrettable s'agissant d'une formation entièrement à distance (dont on sait que l'isolement des étudiants est un facteur important d'abandon).</p> <p>Il est difficile d'apprécier l'insertion professionnelle et la poursuite d'études des diplômés à partir des données chiffrées fournies car celles-ci sont soit très incomplètes (deux répondants à une enquête, par exemple), soit erronées (les totaux ne correspondent pas au nombre total de répondants). L'enquête interne semble cependant indiquer une insertion professionnelle satisfaisante des diplômés (bien qu'impossible à chiffrer avec précision) et la parfaite adéquation de cette insertion professionnelle avec les objectifs affichés de la formation (développeur web, nouvelles missions pour les salariés telles que chef de projet). En revanche, les données fournies ne permettent pas d'apprécier la durée moyenne de recherche d'emploi. En ce qui concerne la poursuite d'études (très minoritaire), les diplômés semblent s'orienter principalement vers un master entièrement à distance offert par l'université de Lyon et non vers un master de l'Unistra, mais la LP, par nature, n'a pas vocation à assurer une telle poursuite d'études. De manière générale, le suivi de l'insertion professionnelle et des poursuites d'études n'est pas assez rigoureux.</p>
Place de la recherche
<p>Si la formation n'est pas formellement rattachée à un laboratoire, les enseignants-chercheurs intervenant dans la formation appartiennent à une équipe de recherche labellisée (LISEC - EA 2310) en sciences de l'éducation et sciences de l'information et de la communication. Les étudiants ne sont pas formés à la recherche à proprement parler, mais ils sont cependant formés par la recherche dans la mesure où les projets tuteurés qu'ils doivent mener - avec l'encadrement des enseignants-chercheurs - s'inscrivent souvent dans une démarche de recherche-développement. Par ailleurs, l'équipe envisage de renforcer la recherche-action en mettant davantage les étudiants en situation de découverte des travaux scientifiques dans les domaines du web et du e-learning. La place de la recherche dans la formation est donc tout à fait pertinente.</p>

<b>Place de la professionnalisation</b>
<p>Les objectifs de la formation, en termes de compétences professionnelles, sont clairement détaillés et sont en parfaite adéquation avec les métiers visés. En revanche, rien n'est indiqué concernant l'intégration à la formation d'une réflexion sur les métiers ou de dispositifs particuliers pour l'accompagnement des étudiants (en particulier, ceux inscrits en formation initiale) dans l'élaboration de leur projet professionnel (en dehors du stage en entreprise). De plus, le projet et le stage permettent aux étudiants de nouer des liens avec les entreprises, ce qui débouche parfois sur une embauche. Les partenariats avec les entreprises sont cependant peu évoqués. La place de la professionnalisation dans la formation semble ainsi satisfaisante, mais gagnerait sans doute à être accentuée, en particulier pour les étudiants en formation initiale. Enfin, la fiche Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est lisible et clairement renseignée : les activités et compétences mentionnées sont en adéquation avec les objectifs de la formation et avec les types d'emplois identifiés.</p>
<b>Place des projets et des stages</b>
<p>Les objectifs et modalités du projet tuteuré sont clairement explicités et pertinents : ce projet est intégré au semestre 2, représente 150 heures équivalent travaux dirigés (HETD) et est crédité de 9 crédits ECTS ; il représente donc plus de 25 % du volume horaire de la formation (hors stage) et est ainsi conforme à la réglementation. Il est effectué en groupe, en réponse à la demande d'un commanditaire, sous la responsabilité d'un tuteur, sur une durée de 4 mois et doit aboutir au développement d'un produit opérationnel. Il est évalué par un rapport écrit, une soutenance orale et une note individuelle sur le travail au sein du groupe (chaque étudiant du groupe doit assurer le rôle de chef de projet à un moment de son déroulement).</p> <p>Les objectifs et modalités du stage sont également clairement exposés et adéquats : le stage en entreprise est intégré au semestre 2, représente 420 HETD et est crédité de 9 ECTS. Il est évalué par un rapport écrit, une vidéo de présentation du travail effectué et une soutenance orale. Il n'est pas fait mention de l'appui du bureau d'aide à l'insertion professionnelle (« Espace avenir » à l'Unistra) dans la recherche de stage.</p>
<b>Place de l'international</b>
<p>La formation semble très peu ouverte à l'international : le dossier indique qu'elle accueille des étudiants francophones des pays d'Afrique, mais il n'est pas précisé combien d'étudiants étrangers ont été inscrits en mobilité entrante. Par ailleurs, il n'est fait mention d'aucune mobilité sortante (stage à l'étranger, par exemple), ni de mobilité ou d'échange d'enseignants. Aucun partenariat avec des établissements ou entreprises à l'étranger n'est mentionné. Une unité d'enseignement de langues est intégrée au semestre 1, pour un volume horaire de 16 HETD et 3 crédits ECTS. La maîtrise de l'anglais est présentée comme nécessaire dans le dossier, ce qui semble en contradiction avec la place très limitée accordée à son apprentissage dans la formation (volume-horaire de cet enseignement le plus faible de toute la formation, aucun enseignement de langues proposé au semestre 2).</p>
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>Les modalités de recrutement sont clairement définies et adéquates : dossier à télécharger sur le site de la formation, dépôt des dossiers avec CV et lien vers portfolios en ligne, examen des dossiers par l'équipe pédagogique.</p> <p>Des dispositifs pertinents de mise à niveau sont en place : les étudiants admis sont encouragés à suivre plusieurs <i>Massive open online courses</i> ou MOOC (sur les plateformes FUN ou OpenClassroom) avant le début de la formation. Le contenu de ces MOOC n'étant cependant pas spécifié dans le dossier de présentation, il est difficile ici d'en apprécier la pertinence. De plus, certains candidats qui ne possèdent pas les prérequis nécessaires en programmation et/ou techniques graphiques sont orientés vers le diplôme d'université (DU) de webmaster qui leur permet par la suite de valider ses modules en validation des acquis professionnels (VAP) et d'intégrer la licence professionnelle. En revanche, en dehors du suivi individualisé des étudiants, assuré par la coordinatrice pédagogique, il n'est fait mention d'aucun dispositif <i>ad hoc</i> pour favoriser la réussite des étudiants.</p>
<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>
<p>Le numérique a une place centrale dans la formation (formation au numérique par le numérique) qui s'appuie sur des pratiques pédagogiques innovantes. La formation est en effet entièrement à distance, ce qui permet aux étudiants de s'y inscrire dans le cadre de la formation initiale, continue et l'apprentissage, et ce qui signifie également que les environnements numériques d'apprentissage sont les outils privilégiés (Adobe Connect, Moodle, forum, clavardage, Dropbox, etc.). Une formation aux outils numériques utilisés est intégrée à la LP, notamment lors du regroupement en présentiel de début de formation. Des rendez-vous synchrones à distance sont également prévus pour accompagner les étudiants, et des travaux collaboratifs de groupes à distance (études de cas) permettent de créer des liens entre les</p>

étudiants d'une même promotion. Des dispositifs particuliers sont en place pour accommoder les différentes modalités de formation qui cohabitent : pour les étudiants en formation continue, un projet professionnel au sein de l'entreprise se substitue au stage ; pour les étudiants en apprentissage c'est leur insertion en milieu professionnel. Les étudiants inscrits après une demande de validation des acquis de l'expérience (VAE) sont très rares.

#### Evaluation des étudiants

Les modalités d'évaluation intègrent des évaluations individuelles ou par équipes, selon les activités, en contrôle continu intégral à distance, à l'écrit ou à l'oral. La proportion d'écrits et d'oraux n'étant pas précisée, il n'est pas possible d'apprécier cet élément. Le jury se réunit en fin d'année (pour validation finale), mais aussi à l'occasion des soutenances de stages et de projets (au semestre 2), et est composé de l'ensemble des intervenants à la formation, en veillant cependant à la parité entre intervenants universitaires et intervenants professionnels, ce qui est conforme à la réglementation. En revanche, il n'est pas fait mention de réunions du jury en fin de semestre 1. Par ailleurs, les modalités de délivrance du diplôme ne sont pas assez explicitées et ne peuvent donc être appréciées (le bloc « projet + stage » doit, par exemple, être validé avec au moins 10/20 pour permettre la délivrance du diplôme). Enfin, si l'année de formation est créditée de 60 ECTS, on peut noter un déséquilibre entre les semestres, le premier étant crédité de 24 ECTS et le second de 36 ECTS, ce qui n'est pas conforme à la réglementation.

#### Suivi de l'acquisition de compétences

Le suivi de l'acquisition des compétences se fait, de manière générale, dans le cadre des projets tuteurés, la liste des compétences figurant dans la fiche RNCP servant de référentiel. D'autre part, les étudiants en apprentissage bénéficient d'un Carnet de liaison électronique (CLE) qui permet au maître d'apprentissage et à l'enseignant tuteur de consigner régulièrement les compétences développées au cours de la formation. Ces modalités de suivi ne concernent cependant que les apprentis, et il conviendrait sans doute de mettre en place un système équivalent pour les autres étudiants. Le supplément au diplôme par spécialité est lisible et fournit une description du cursus et des compétences acquises en complète adéquation avec les objectifs de la formation. Il y manque cependant la liste détaillée des unités d'enseignement.

#### Suivi des diplômés

Le suivi des diplômés est assuré : (1) par l'utilisation des réseaux sociaux professionnels (LinkedIn, Viadeo), (2) par les enquêtes de l'ORESIPÉ (observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants), (3) par les enquêtes du CFAU (centre de formation des apprentis universitaires). En revanche, comme mentionné précédemment, il est difficile d'apprécier l'insertion professionnelle et la poursuite d'études des diplômés à partir des données recueillies, car celles-ci sont soit très incomplètes, soit erronées. De manière générale, le suivi des diplômés (insertion professionnelle et poursuites d'études) n'est pas satisfaisant.

#### Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le conseil de perfectionnement est en place, son mode de fonctionnement et sa composition sont clairement explicités : il est composé de tous les membres de l'équipe pédagogique (universitaires et professionnels) et se réunit une fois par an en réunion ordinaire et jusqu'à deux fois par an en réunion extraordinaire (propositions d'amélioration de l'organisation, du contenu, des outils de formation). Il n'est pas fait mention de la participation des étudiants au conseil de perfectionnement, ce qui est un manque dans le dispositif actuel. Ces réunions ont lieu à distance, font l'objet d'un compte rendu et ont permis de mettre en place un certain nombre d'évolutions de la formation, clairement détaillées dans le dossier. D'autre part, si l'on comprend que la formation fait l'objet d'un retour des étudiants, notamment grâce à une enquête réalisée par le service de formation continue (SFC), les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants, l'analyse de cette évaluation et les évolutions de la formation qui en ont découlé ne sont pas explicitées et ne peuvent donc pas être appréciées. Enfin, il n'est pas fait mention d'une procédure d'autoévaluation de la formation.

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- L'attractivité de la formation et la diversité du recrutement.
- Le taux élevé de diplômés.
- La place centrale du stage en entreprise et des projets tuteurés.
- Les pratiques pédagogiques innovantes dans le cadre d'un enseignement entièrement à distance.

### Points faibles :

- Les réunions annuelles (et non semestrielles) du jury et le déséquilibre des ECTS sur les deux semestres.
- Le manque de suivi des diplômés.
- La faiblesse des dispositifs d'aide à la professionnalisation, en particulier pour les étudiants en formation initiale.
- Le manque d'ouverture à l'international.

### Avis global et recommandations :

La licence professionnelle *Activités et techniques de communication, spécialité Développeur web des systèmes d'information et multimédia* est globalement une bonne formation car elle est attractive, a un taux élevé de diplômés et a noué des liens étroits avec le monde professionnel ; le stage en entreprise et les projets y occupent en effet une place centrale. Par ailleurs, la formation est entièrement à distance et repose sur des pratiques pédagogiques innovantes, ce qui fait son originalité.

En revanche, il conviendrait de mettre en conformité à la réglementation la régularité des réunions du jury (réunions semestrielles) et la répartition du nombre d'ECTS par semestre (30x2). Par ailleurs, le dossier n'indique pas l'existence d'une seconde session d'examens pourtant réglementairement obligatoire. De plus, les dispositifs de suivi de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études gagneraient à être plus réguliers et rigoureux dans leur mise en œuvre et dans leur analyse pour gagner en fiabilité. De la même manière, les dispositifs d'évaluation des enseignements par les étudiants et d'autoévaluation de la formation doivent être affinés et systématisés pour jouer pleinement leur rôle dans l'évolution de la formation. Par ailleurs, la formation gagnerait à intégrer davantage de dispositifs d'accompagnement à la professionnalisation (réflexion sur les métiers, participation à des salons et rencontres professionnelles, ateliers CV et lettres de motivation, aide à la recherche d'emplois...), en particulier pour les étudiants en formation initiale. Enfin, il serait pertinent de travailler à l'ouverture à l'international de la formation, en encourageant les mobilités entrantes et sortantes d'étudiants (stages à l'étranger, par exemple), les partenariats avec des institutions à l'étranger, les échanges d'enseignants, et en renforçant l'enseignement de l'anglais en ajoutant par exemple une unité d'enseignement au semestre 2.

# Observations de l'établissement



Université

de Strasbourg

Licence professionnelle  
Spécialité : *Développeur web des systèmes  
d'information et multimédia*

## Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

---

**Michel DENEKEN**  
Président

L'Université de Strasbourg ne formule aucune observation.

Strasbourg, le 8/06/2017



Michel DENEKEN

**Cabinet de la Présidence**

Bât. Nouveau Patio  
20a, rue Descartes

**Adresse postale :**

4 rue Blaise Pascal  
CS 90032  
67081 Strasbourg Cedex  
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 80/81  
Fax : +33 (0)3 68 85 70 95

**[www.unistra.fr](http://www.unistra.fr)**